



Mesdames, Messieurs,

Chères Amfrevillaises, Chers Amfrevillais,

Je me dois de vous présenter les excuses de :

- Jean-Nicolas Rousseau Maire d'Anvéville, Président de la communauté de commune Plateau de Caux Doudeville-Yerville et Président du Pays du Plateau de Caux Maritime ;
- Agnès Laloi Maire de Saint-Laurent-en-Caux et Conseillère Régionale ;
- Josiane Cerveau maire de Canville-les-Deux-Eglises ;
- Mathilde Roussel Maire de Gonzeville ;
- Jean-Pierre Langlois Maire d'Harcenville ;
- Jackie Marcatté Maire d'Yvecrique ;
- Philippe Cordier Maire de Le-Torp-Mesnil ;
- Daniel Durécu Maire de Doudeville ;
- Vincent Lemettais Maire d'Hautot-Saint-Sulpice ;
- Natacha Beaufiles Conseillère Municipale ;
- Alicia Hue Conseillère Municipal.

et

- Etienne Rose Conseiller Municipal.

Ainsi que plusieurs familles de notre commune.

(salutations élus, adjoints présents, Didier Terrier Conseiller Départemental, les membres du CM ; M. l'abbé BOURDON, les représentants de la gendarmerie ; des pompiers représentés par Kévin Corruble ; l'association APE (Association des Parents d'Elèves) *association très dynamique* représentée par Pauline Corruble, les représentants de la presse locale et une amicale pensée à mon collègue Joël Cordier Maire d'Amfreville-les-Champs dans le département de l'Eure (*anecdotes...*))

Chers amis,

Après deux années particulièrement marquées par la crise sanitaire, les confinements et les couvre-feux, malgré les tensions internationales et budgétaires qui pèsent sur le quotidien en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal d'Amfreville-les-Champs, je suis

heureux de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2023 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie.

Dans ce contexte sanitaire qui reste prégnant : covid, grippe, gastro-entérite, je vous souhaite surtout à toutes et à tous une année en bonne santé.

2022 a été une année de pause dans nos investissements hormis les travaux l'éclairage public et le renforcement de la défense incendie sur le hameau de Bosc-Mare maîtrise d'ouvrage assurée par la commune de Berville-en-Caux (*merci François-Marie*).

Nous sommes équipés de l'application PanneauPocket, disponible sur tout téléphone portable, application vous permettant d'être informé et alerté en temps réel des événements sur la commune (*PanneauPocket permet de vous alerter en cas d'incidents ou d'accidents graves voire même de catastrophe majeure sur la commune – référez-vous au DICRIM – Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - diffusé dans chaque foyer*)

De ce fait nous disposons de 4 supports d'information :

1. PanneauPocket : informations et alertes ;
2. Page Facebook : informations courantes
3. Site web amfrevilleschamp76.fr : informations officielles : urbanisme, comptes rendus conseils municipaux ; budget, etc.

et en 4 : panneau d'affichage parking de la mairie : arrêtés ; dernier compte rendu conseil municipal et un panneau d'affichage dans la cour de la mairie dédié aux documents d'urbanisme.

Comme je le précisais Investissement modeste en 2022 au regard des plus de 150 000 € d'investissement effectués ces dernières années principalement pour les aménagements du centre bourg pour la sécurité routière et l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Nous venons juste officiellement boucler notre agenda programme ouvert depuis octobre 2015 de mise en accessibilité de nos bâtiments publics (salle communale, mairie, entrée du cimetière)

Je souhaitais vous brosser les 3 projets à venir jusqu'à la fin de ce mandat, mandat qui sera pour ma part le dernier comme je m'y suis engagé.

Avant de les mettre en perspective, un point sur le recensement :

L'INSEE avait décidé en raison de la pandémie de reporter l'enquête annuelle de recensement de la population de la commune. Cette enquête effectuée du 20 janvier au 19 février 2022 par Stéphanie Pellevilain notre secrétaire de mairie et accompagnée de Christian Dermont.

La population d'Amfreville-les-Champs s'élève donc à 190 habitants, *je me souviens qu'élue conseil municipal en 1989 l'Insee recensait 89 habitants à Amfreville-les-Champs...*

A ce jour nous décomptons 48 enfants de moins de 12 ans

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune arrivés en cours d'année, route d'Yvetot, route de Berville et route de Bosc-Mare
Nous avons également eu la joie d'enregistrer les naissances d'Ellyo, Naël et Adélaïde.

Bienvenue à ces nouveaux petits amfrevillais et amfrevillaises et félicitations à leurs heureux parents !

Revenons à nos 3 projets principaux à venir dans le contexte financier de notre commune que je souhaite synthétiquement vous présenter :

Nous disposons d'un budget global de 195 000 € :

160 000 € en Fonctionnement (Dépenses / Recettes) et 35 000 € en Investissement (Dépenses / Recettes).

Notre dette s'élève à 60 000 € avec environ 10 000 € d'annuité.

2 emprunts se détermineront fin 2027 et le 3^{ème} emprunt fin 2029.

Les principales recettes de fonctionnement budgétisées sont :

les dotations de l'Etat pour environ 70 000 € et les impôts locaux pour 52 000 €.

Les recettes pour l'investissement sont :

- L'autofinancement (l'excédent des recettes de fonctionnement) ;
- Les aides et subventions de l'Etat et du Département ;
- Le remboursement de la TVA à hauteur de 80 % ;
- et bien sûr l'emprunt.

Voici donc le cadre rapidement brossé le contexte budgétaire. *Pour plus de détails, vous pouvez vous référer aux documents budgétaires disponibles sur le site internet de la commune.* (<http://www.amfrevilleleschamps76.fr/mairie.htm>)

Projet à moyen terme :

- Sécurité du centre bourg : instaurer des sens uniques de circulation dans l'agglomération de la commune en insérant des voies piétonnes de circulation douce piétons, vélos et autres en lien bien évidemment avec la Direction des Routes.

Nous sommes au début des réflexions de ce projet.

Projet à court terme :

- La défense incendie appelée DECI « Défense Extérieur Contre l'Incendie »

Une obligation légale, de la responsabilité du maire, la défense incendie concerne l'ensemble des bâtiments, maisons, et autre présent sur l'ensemble du territoire de la commune.

- Le bourg : Renforcement de la DECI principalement la zone d'activité, la Ruelle et la Route de Rouen.
- Les hameaux :
 - o Bosc-Mare : la défense incendie est à niveau en collaboration avec la commune de Berville-en-Caux.
 - o Gueulleville, Yémanville et le Chemin de la Mine : protégés à ce jour par des mares privées.

La défense incendie est principalement assurée par l'implantation de poteau au de bouche à incendie sur le réseau d'eau potable et vous imaginez bien qu'en fonction des diamètres des tuyaux si la pression de l'eau n'est pas suffisante pour obtenir le volume d'eau nécessaire à savoir 120 m3 il faut compléter par des citernes enterrées, des bâches à eau qui nécessitent des aménagements spécifiques avec bien souvent des achats de foncier.

Les premières évaluations financières pour le bourg sont de l'ordre de 40 à 50 000 €, nous estimons à plus de 100 000 € de travaux d'investissement pour assurer cette défense incendie sur le territoire de la commune. (*travaux subventionnés par l'Etat et le Département*)

- o **Projet immédiat pour le mois de février et projet à moyen terme :**
 - **Parc éolien et rénovation de l'église Saint-Pierre les 2 projets sont intimement liés.**

Dans 3 semaines environ : ouverture du chantier début février pour l'implantation et mise en exploitation fin 2023 début 2024 au plus tard du parc éolien de 3 machines dans le secteur du Champ-tier du Moulin entre la RD 20 Route de Rouen et le RD 88 Route de Criquetot-sur-Ouville.

Les mesures financières de ce projet liées aux négociations avec le groupe Valéco sont à l'ouverture du chantier pour 2023 entre le mécénat pour la rénovation de l'église Saint-Pierre et l'aménagement paysager d'une mare tampon sur une parcelle d'environ de 5000 m² à l'entrée de la commune les sommes fléchées représentent environ 4 années d'investissement !!!

La création de cette mare tampon fait partie du schéma de gestions des eaux pluviales établi en 2010 ; celle-ci sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat des Bassins Versants de la Durdent en lien avec la Direction des Routes.

Les revenus et la fiscalité attendus, bien évidemment indexés, à l'issue d'une année pleine d'exploitation des 3 machines sont de l'ordre de 22 000 € pendant les 25 ans de durée de vie moyenne des machines.

Les revenus et la fiscalité attendus, bien évidemment indexés, à l'issue d'une année pleine d'exploitation des 3 machines représenteront plus de 40 % de impôts locaux prélevés pendant les 25 ans de durée de vie moyenne des machines.

La commune d'Amfreville-les-Champs apportera donc sur 25 ans en termes de fiscalité via le groupe Valéco Estimation entre :

- 970 000 € et 1 500 000 € pour la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville-Yerville,
- 600 000 € et 890 000 € pour le Département de la Seine-Maritime,
- 490 000 € et 730 000 € pour la commune d'Amfreville-les-Champs.

Deux points importants :

- 1) Nous avons négocié des revenus pour la commune non sur 25 ans mais 35 ans avec le groupe Valéco !!!
- 2) J'ai eu le grand plaisir de signer devant le notaire de la commune ces revenus sous forme de convention entre le groupe Valéco et notre commune.

La fiscalité attendue représente sur une année pleine 30 % (*un tier*) des 52 000 € impôts locaux prélevés sur la commune (Foncier Bâti, Non Bâti, Contribution Foncière des Entreprises, etc. ...)

Autrement dit depuis 10 ans nous aurions dû augmenter les impôts de 30% tous les ans pour obtenir les mêmes ressources pour mener à bien ces projets.

En conclusion :

En cours d'année 2023 avec ce mécénat d'environ 100 000 € sur un budget de 300 000 € estimé pour la rénovation de l'église Saint-Pierre, nous pourrons avec l'Atelier Dantan de Veules-les-Roses reprendre le bilan sanitaire de l'église effectué voici déjà 6 ans et avec Coralie Dantan architecte du patrimoine envisagé pour 2024 lancer les appels d'offre.

Parallèlement avec ces recettes supplémentaires nous allons pouvoir, plus sereinement travailler sur la défense incendie entre autres...

J'espère ne pas être trop long et de vous avoir ennuyé avec tous ces nombres, mais il me semblait important et primordial de vous restituer dans quel contexte se situe nos actions.

Et je profite de ce moment pour d'une part remercier chaleureusement mes adjoints, mes membres du conseil municipal et les également les membres du conseil municipal précédent et d'autre part vous, chers habitants, qui par votre vote lors des dernières élections municipales de mars 2021 m'avez renouvelé votre confiance et votre soutien que vous m'avez accordé pour mener à bien ce projet d'un parc éolien.

Pour les années à venir les projets ne manquent pas !!! et nul doute, cher Didier, nous devrions te solliciter

Je reprendrais la citation d'Antoine de Saint-Exupéry qui résume bien notre action :

***« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
Antoine De Saint-Exupéry***

Avant de vous adresser, à nouveau, au nom de l'équipe municipale des vœux chaleureux de bonheur et de sérénité pour l'année 2023

Je tiens à remercier nos employés communaux :

- Stéphanie « Secrétaire de mairie »,
- Sébastien « Agent technique », - Nadine « Agent d'entretien », -

Stéphanie et Brigitte « Accompagnatrices scolaires », qui par leur implication contribuent à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Par votre façon d'être, votre façon de faire vous êtes les ambassadeurs de notre commune.

Cette année encore nous mettons à l'honneur les jeunes diplômés de 14 à 25 ans en leur offrant une carte « *bon d'achat de 40,00 €* » :

- Agathe NOURTIER : Diplôme National du Brevet avec mention « *Assez Bien* »
- Léonie NOURTIER : Diplôme de Licence Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'Education avec mention « *Assez Bien* »

(Toutes les 2 absentes « match de Handball »)

- Lucy LEROY : Diplôme du Baccalauréat professionnel Spécialité : « métiers de la mode – vêtement » avec mention « *Assez Bien* »
- Paul LAGUERRE : Diplôme du Baccalauréat professionnel Spécialité : « Conduite et gestion de l'entreprise agricole »

et

- Tanguy BLANCHARD Diplôme du Baccalauréat professionnel Série : « Sciences et Technologies de Laboratoire » avec mention « *Bien* »

félicitations à vous – vous pouvez les applaudir -

Mes chers amis, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année et avant de vous inviter à partager la galette des rois et le verre de l'amitié je passe la parole à Didier TERRIER, notre Conseiller Départemental, qui est « un peu » chez lui ici à Amfreville-les-Champs ; tu as été élu conseiller municipal en mars 1977 *dans ta 23^{ème} année...*

« Belle année 2023 à tous & prenez soin de vous ! »